

Le Centre de Santé : revenir au problème de départ.

Le dossier avance : plusieurs sites en ville sont possibles, la liste des postes et spécialités à pourvoir sont en réflexion... Mais nous en sommes au moment où il est nécessaire de rappeler ce qui, au départ, avait entraîné la mise en place d'un groupe de travail (élus, médecins et personnels de santé) chargé de faire des propositions concrètes.

L'année 2014 avait été marquée par les annonces en cascades de fermetures de cabinets médicaux sur le Figeacois, entraînées par des départs en retraites de plusieurs médecins libéraux en milieu rural. Et la démographie médicale étant au vieillissement des praticiens, la perspective était à la multiplication des fermetures dans les dix ans à venir, confirmant le phénomène de « désertification médicale » en cours... C'est si vrai qu'en même temps que se tenait, à l'Automne, la première assemblée de réflexion sur l'offre de santé locale (salle Mitterrand), les médecins libéraux de Figeac, pour marquer le coup envers l'ARS (Agence Régionale de Santé) rendaient publique leur décision collective de ne plus prendre de nouveaux patients face à l'afflux, générés par les fermetures, de demandes de prise en charge en qualité de « médecins traitants » (exigées par la Sécu pour ses remboursements)... L'idée était donc bien, avec l'hypothèse de mise en place d'une « Maison » ou d'un « Centre » de santé sur Figeac intra-muros, de pallier à un recul de l'offre de soins en médecine générale sur le territoire du Grand Figeac. L'objectif était de faire venir des nouveaux praticiens, jeunes de préférence (d'où le choix ouvert sur le statut de la nouvelle structure, répondant le mieux aux

aspirations des jeunes médecins sortant des CHU : travail en coopérations interdisciplinaires, allègement des horaires d'activité et qualité de la vie personnelle, mise en commun des encadrements techniques et administratifs, avec tendance (voir les enquêtes d'opinion dans le milieu) à préférer la salarisation plutôt que l'installation en statut libéral.

Où en sommes-nous aujourd'hui par rapport à cet objectif, sachant que la désertification en milieu rural menace toujours chaque jour un peu plus avec le vieillissement des praticiens ? Il semble bien que nombreux, parmi les médecins figeacois actuels engagés dans le groupe de travail, soient ceux qui envisagent d'occuper eux-mêmes les nouveaux locaux, en médecine libérale. Si cela se confirmait, on s'éloignerait de l'objectif initial en renonçant au recrutement de nouveaux praticiens, et donc à l'élargissement de l'offre globale en médecine générale.

Et qu'arrivera-t-il lorsque nos actuels médecins traitants, dans quelques années, partiront en retraite ?... On en sera revenu au problème d'origine, mais on arrivera après la dure bataille en cours du recrutement de jeunes médecins... Et le choix s'imposera à nouveau de la meilleure offre à leur faire : « Maison » de santé avec statut libéral OU « Centre » de santé avec statut salarié ?

C'est dès aujourd'hui qu'il faut choisir la mise en place d'un « Centre de Santé », où les médecins et les personnels sont rémunérés par la collectivité locale qui le met en place.

ÉVITONS LA STIGMATISATION



Breve

« Si j'avais encore été rue de Grenelle, je n'aurais pas accepté de porter ce projet de loi en l'état. »

François Rebsamen, ancien ministre du Travail dans le gouvernement Valls 1 et 2

Décidemment, ce sont tous des pions dans ce gouvernement que l'on manipule au gré de la politique politicienne du « naviguer à vue » de Valls et Hollande !

Luttes contre le projet de loi El Khomri (suites)

Chaque jour montre la multiplication des formes d'actions et de débats qui attestent d'un enracinement de la mobilisation s'installant dans la durée. Dans les grandes villes de France, dont Toulouse, les jeunes et des citoyens de tous âges tiennent des forums permanents (les fameuses « Nuits debout » dont la première s'est tenue à Figeac ce Mercredi soir à l'initiative des jeunes) où sont débattus à la fois le contenu de la loi et les raisons de la combattre, mais plus largement aussi les raisons d'une société de plus en plus inégalitaires où se développent précarités et pauvretés pour le plus grand nombre et particulièrement pour les jeunes, comme l'urgent besoin d'un changement de politique et d'une perspective de transformation de la société supposant la reprise du pouvoir par le peuple, en lieu et place de cette « démocratie » parlementaire et bourgeoise à bout de souffle.

De son côté, le gouvernement, pour ne pas perdre la face, multiplie les rencontres avec les organisations étudiantes pour tenter de les diviser afin de pouvoir maintenir le fond de son projet : faciliter les licenciements et inverser la hiérarchie des accords sociaux (donner la priorité aux accords d'entreprises sur les termes de la loi et du Code du travail). Mais toutes tiennent bon, répètent et confirment leur objectif : le retrait du projet de loi.

Le gouvernement est en grande difficulté. Et nous pouvons, nous devons gagner ce combat social pour préserver l'avenir...

NOUVEAU RENDEZ VOUS LE 28 AVRIL, JOURNÉE NATIONALE DE GRÈVE ET DE MANIFESTATIONS À L'APPEL DES SYNDICATS ET DES ORGANISATIONS DE JEUNESSE.

IPNS ne pas jeter sur la voie publique